



Un ordinateur portable et un iPad sont disponibles au comptoir de prêt de la Bibliothèques Champlain.



Information

- Un ordinateur portable et un iPad sont disponibles pour tous les étudiants, professeurs et assistants de recherche de l'Université de Moncton dont le dossier de prêt est à jour et ne contient pas d'amende ou de retard.
- Le mode local de ces équipements permet d'accéder aux applications bureautiques courantes. Le mode réseau ajoute la possibilité de naviguer sur Internet et d'utiliser les ressources électroniques.

Modalités de prêt

- Le statut de l'utilisateur est confirmé sur présentation de la carte d'étudiant ou d'employé. Après confirmation de son statut, l'utilisateur doit signer le formulaire d'emprunt et remettre au préposé aux prêts sa carte étudiante ou d'employé. Par la suite, un ordinateur portable ou un iPad lui sera prêté pour une durée de deux heures, sur la base du premier arrivé premier servi.

Renseignements disponibles au comptoir du prêt de la Bibliothèque Champlain.

Août 2011

